



L'ECHO

FO DGFIP
la force syndicale

DE L'ESSONNE

Secrétaire Départemental : Cédric CERCLE (HDIF Corbeil ☎ 01.60.90.51.52)

Secrétaires adjoints : Lionel BOYER (TP Evry) – Cécile SORIANO (CDI Evry)

Permanent : Odile JUEL (DDFIP ☎ 01.69.13.26.81)

Trésorier: Maryvonne GERDUYN (DDFIP ☎ 01.69.13.27.29)

Courriel : fo.091@dgfip.finances.gouv.fr

N°38 du 28 septembre 2010

Compte rendu de la CAPL n° 2 du 28 septembre 2010

La Commission Administrative Paritaire Locale chargée d'examiner les recours en notation s'est réunie ce jour.

Concernant les recours en notation, vos élus Force Ouvrière ont défendu 5 dossiers. L'Administration a tout d'abord présenté un bilan global de la campagne de notation 2010 (concernant l'activité 2009).

Nombre d'agents notés	285	
Nombre d'agents apportant	258	
Nombre d'agents pouvant consommer	253	
Capital mois attribué	232	
Réserve	2 mois	
Nombre d'agents bénéficiaires d'une réduction d'ancienneté	120	
Nombre d'agents bénéficiaires d'une réduction d'ancienneté d'1 mois	74	
Nombre d'agents bénéficiaires d'une réduction d'ancienneté de 3 mois	52	
Nombre d'agents bénéficiaires de la cadence normale d'avancement	0,00	0,01
	32	100
Nombre d'agents ayant eu la note d'alerte	2	

Les dossiers ont été examinés par ordre alphabétique. A la suite d'échanges constructifs avec l'Administration sur l'ensemble des dossiers, nous avons procédé au vote. Nos élus ont obtenu satisfaction pour 2 dossiers dans la limite de la réserve disponible : obtention d'un mois de bonification.

Nous rappelons pour une meilleure défense de vos dossiers (recours en notation, liste d'aptitude, ...) qu'il est préférable de nous contacter préalablement afin d'avoir tous les éléments en notre possession.

S'agissant de la mise en place du PRS (Pôle de Recouvrement Spécialisé), au 1^{er} novembre 2011 seront affectés :

- 4 cadres A et 2 cadres B pour la filière fiscale
- 2 cadres A et 1 cadre B pour la filière gestion publique (3 cadres B seront affectés en 2011).

Au titre des questions diverses, vos élus ont demandé dans le cadre de l'harmonisation des règles de gestion que la journée correspondant aux veilles de concours soit accordée sans équivoque aux deux filières. La Direction favorable à cette demande en informera très prochainement tous les agents.

Vos élus titulaires et suppléants en CAP B

Alain FILIPPI
TP Montgeron
01.69.40.87.24

Dominique REMY
DDFIP / CMIB
01.69.13.27.25

Laurent DORDE
DDFIP / PFDL
01.69.13.27.61

Pour porter « Haut et Fort » vos revendications
Venez nous rejoindre,
Adhérez à FORCE OUVRIÈRE

Bulletin d'adhésion à retourner à FO-DGFIP

(66 % du montant de la cotisation sont déductibles des impôts)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Grade et échelon :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP 91

Date :

Signature :

